

EDITORIAL

■ *A tous nos anciens - ne font-ils pas, déjà, la quasi-totalité de notre effectif ? - il arrive, avec nostalgie, de repenser aux temps réjouissants qui furent ceux de ce club, fleuron de la famille rotarienne bruxelloise il y a moins d'une décennie à peine.*

■ *Salles combles des grands jours, vibrantes de vie, de diversité et de promesses, débuts de séances encombrés d'égayantes bousculades, tintamarre joyeux de voix et de conversations qui s'entrecroisaient Et nous en étions, fiers et assidus, et nous y puisions nos forces et nos espoirs de rotariens. [Si vous ne le croyez, revoyez donc les scènes reconfortantes du film de 2010, repassé le 21 décembre dernier (Ecodunor, no. 279)].*

■ *Nos oeuvres nous mobilisaient, nos commissions, au complet, étaient au travail. La confiance planait, fissurée ça et là par quelque doute mais vite apaisé. Un différend, certes, pouvait poindre à tout moment, et cependant, presque miraculeusement parfois, l'entente finissait toujours par l'emporter.*

■ *Cette époque pourra-t-elle revenir ? Il y a peu, rares étaient ceux qui y croyaient, et peu imaginaient que nous pourrions résister à la spirale du déclin. Et pourtant, notre sursaut de 2023 aidant, la bonne humeur s'est réinstallée. Certes, elle ne règle pas encore tout - les problèmes fondamentaux demeurent, et nous les connaissons. Mais un état d'esprit plus optimiste a pris le dessus, auquel le changement d'adresse et les encouragements des dirigeants du district n'étaient sans doute pas étrangers.*

■ *L'ambiance hebdomadaire de notre nouvelle vie rotarienne, favorisée par le caractère accueillant des salles qui nous sont offertes à la Résidence et par la gentillesse du service, s'en retrouve du coup métamorphosée, faisant régner une convivialité chaleureuse sur nos réunions que nous avons rarement éprouvée ailleurs.*

■ *Puissent cette qualité hospitalière nous faciliter la marche vers le redressement futur que nous appelons tous de nos vœux !*

R.S.

Sommaire

Éditorial	1
Agenda	2
Réunion du 11 janvier - Soirée des vœux	4
Réunion du 18 janvier	6
Prix Rotary de la Citoyenneté	10
<i>Cour suprême, le vrai pouvoir des juges</i>	11
Réunion du 29 février	13
<i>L'horreur et la liberté de penser</i>	16
Sacré Coluche	19



AGENDA

Décembre, mois de la famille

Jeudi 21 décembre Évocation de nos anciens et de l'histoire de notre club

Janvier (2024), mois de la sensibilisation au Rotary

Jeudi 11 janvier Soirée des vœux au restaurant « Le Coq en Pâte »

Jeudi 18 janvier Débat sur les présidences à venir et commentaire d'actualité de Jacques Deneef

Jeudi 25 janvier Élections des membres du comité 2024-25

Mercredi 31 janvier Visite à la RTBF et participation à l'émission QR Code à 18 heures 30

Février, mois de l'entente mondiale

Jeudi 8 février Réunion hebdomadaire

Mardi 13 février, à 15 heures Présentation par Jean-Marie Peeters, aux résidents du Parc d'Italie, de son film sur un voyage en Namibie

Jeudi 29 février Présentation par Madame Florence Van Pottelberghe directrice de FACERE, centre de jour pour adultes souffrant d'un déficit moteur d'origine cérébrale

Mars, mois de l'alphabétisation

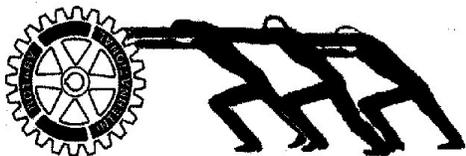
Samedi 9 mars Soirée exceptionnelle sur le thème « La femme au Rotary », au golf de 7 fontaines, en présence de Mme

- Sophie Wilmès, ancienne Première ministre et ministre des Affaires étrangères*
- Jeudi 14 mars Commentaire de Raymond Schaus sur le thème : « Trump, l'OTAN et l'Europe - Démagogie et réalités »
- Jeudi 21 mars Conférence par Mme Annick Deltenre sur le thème de la « Place du laid dans l'art »
- Jeudi 28 mars, à 12 heures 30 Conférence-déjeuner à l'Autoworld sur le thème "La voiture du futur" par Philippe Dehennin
- Avril, mois de la revue**
- Jeudi 4 avril, à 19 heures Soirée au cinéma Wellington de Waterloo autour de la projection du film « Et plus si affinités », comédie qui a reçu 4 prix au festival de l'Alpe d'Huez, en janvier 2024



Paul Cézanne
La Montagne Sainte-Victoire au pin (vers 1887)
Huile sur toile 67 x 92 cm
(Institut Courtauld, Londres)

***Pour ce qui est de l'avenir,
il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible.***
Antoine de Saint-Exupéry



LA VIE DU CLUB

REUNION du 11 janvier 2024 - Soirée des vœux

Présidente : Martine Cwiczkenbaum

Protocole : Jean-Marie Peeters

Invité(e)s : Mmes Loriane Decorte, directrice de la Résidence Parc d'Italie, et Éléonore Maisin, directrice adjointe, invitées du club ; nos amies Claire, veuve du regretté Keith Joels, et Nicole, Monique, Josette, Jeanine, Anne-Catherine, Nadine, Pierrette, Janick et Jeanny, invitées de leurs époux

Visiteurs : nos amis le PDG Georges Richard, du RC Bruxelles-Europe, et Michel Coomans, du RC Bruxelles

Anniversaires : Hubert Courtois, doublement à la fête comme chaque année, en ce début de janvier, et Maryse Bellemont (le 5 janvier) - ovation chaleureuse pour nos deux jubilaires

Assiduité : 12 membres présents

Rituel de convivialité festive, comme Bruxelles-Nord a l'habitude de se l'offrir à l'aube de chaque Nouvel An. Celui-ci s'affiche à l'enseigne du *Coq en Pâte*, notre nouvelle coqueluche dans le creux de Woluwé-Saint-Lambert - faut-il encore la présenter ?

Échéance calendaire donc, au bonheur de chacun et de chacune à nouveau rassemblés, trinquant au rêve d'un avenir meilleur.

Et notre présidente, égale à elle-même, d'officier en toute simplicité mais en termes affectueux, commençant par remercier de leur présence Mesdames Decorte et Maisin, chevilles ouvrières de cette Résidence Parc d'Italie qui mérite notre gratitude pour avoir mis fin à nos tribulations migratoires de l'année dernière.

Martine présente ses meilleurs vœux personnels à chacun d'entre nous, y associant ceux de nos ami(e)s Joyce (Pelen) du club Paris Académies, Alain Vanrillaer, ADG 2150, et Lydia, Cyrill et Paul, qui ont demandé qu'elle nous les transmette.

Et de conclure en rappelant quelques dates de notre calendrier proche, à commencer par le 31 janvier, date de notre rendez-vous à la RTBF pour l'émission *QR*.

Affectueuses aussi, les paroles de Maryse, *past-présidente* et « belle-mère » courage, prenant le relais pour nous dire toute sa joie d'être à nouveau des nôtres. Entrevoyant pour notre club « *des perspectives heureuses ... et cela depuis quelques mois déjà* », elle relève tout particulièrement « *l'implication et [le]*

dévouement de Martine » et l'aide qu'en « parfaite harmonie » lui apporte notre ami Charles, ainsi que l'*Ecodunor*, facteur de mémoire faisant « lien entre nous », et les services indispensables rendus par nos amis Marc, Georges, Jean-Claude et Jean-Marie.



Trois événements heureux, dit-elle, ont marqué le premier semestre :

- les retrouvailles du 21 septembre, avec les visites de la Fondation Chantal de Hemptinne et du château d'Attre, « journée faste, bénie d'arts et de culture » ;
- l'accueil de nos amis parisiens, les 18 et 19

novembre derniers, consacrés à l'Art Nouveau à Bruxelles et qui ont « renforcé les liens de l'amitié franco-belge » ;

- et la ré-intronisation de l'oratrice, le 9 novembre, « joie partagée » et « ambiance de fête » qu'elle n'oubliera jamais.

Après l'épisode difficile que nous avons connu, « il faut, plus que jamais, œuvrer pour la paix, qui est une des pierres angulaires de notre mission rotarienne », et que, par notre exemple, « dans nos familles, entre nous, nous soyons témoins et acteurs de paix, afin que puisse se construire une paix plus large, à d'autres niveaux ».

Paix donc, mais aussi « espérance ». Maryse nous en souhaite des tonnes, dans la foulée de cette année 2023 qui fut placée sous le signe du 1er centenaire du Rotary en Belgique. Cette « force de l'espérance » qu'évoquait le Roi Philippe dans son discours de Noël et que, selon ses paroles, « nous puissions au fond de nous-mêmes », et qui « se manifeste au contact de ceux qui s'engagent concrètement



pour un monde meilleur ». Et qui « *grandit encore quand on s'engage soi-même* ».

Et Maryse d'appeler de ses vœux « *des activités intéressantes* » pour notre club et « *de nouveaux membres de qualité* », partageant notre « *dynamisme intellectuel* », nos compétences et notre « *jeunesse d'esprit* ».

Paroles d'or, et vaste programme, auquel l'*Ecodunor* adhère de tout cœur. Une soirée lumineuse donc, à retenir à plus d'un titre. Puisse-t-elle nous armer de courage et de foi dans l'avenir. Très bonne et heureuse année à chacun et chacune, et que la joie demeure !

Raymond Schaus

REUNION du 18 janvier 2024

Présidente : Martine Cwiczkenbaum

Protocole : Charles Van Risseghem

Visiteur : PDG Rémy Mannès, RC Bruxelles-Altitude

Assiduité : 12 membres présents

Que nous dit l'éphéméride de ce 18 janvier ? Petit rappel historique, tant qu'à faire ...

Le 18 janvier 1701, Frédéric III de Hohenzollern, prince-électeur de Brandebourg, se fait couronner roi *en* Prusse à Königsberg - aujourd'hui *Kaliningrad*, enclave russe en territoire balte ! Il prend le nom de Frédéric Ier.

Ce couronnement porte atteinte à une vieille règle qui interdit aux vassaux de l'empereur d'Allemagne de porter un titre royal. Mais l'empereur Léopold Ier de Habsbourg donne son accord en échange d'une promesse d'alliance du nouveau royaume contre Louis XIV lors de la guerre de succession d'Espagne.

Frédéric Ier, pour justifier le port du titre royal, a avancé l'argument que le duché de Prusse n'a jamais été la possession du Saint-Empire romain germanique et que, par conséquent, aucun obstacle juridique ou politique ne devrait entraver le couronnement.

En effet, comme l'écrit l'historien Pierre Gaxotte, « la Prusse était située hors d'Allemagne, hors de l'Empire, en pleine terre slave, enclavée dans les territoires polonais. C'est là seulement que [*Frédéric*] était roi. À Berlin, il était électeur de Brandebourg, ailleurs prince, comte, duc ou margrave.

*Chaque goutte de sueur qui coulera en temps de paix
sera une goutte de sang en moins en temps de guerre.*

Proverbe chinois

Le titre royal ne s'appliquait qu'à cette province lointaine, où se trouvait la capitale de son sacre, Königsberg ».

Ajoutons cependant qu'après le congrès d'Utrecht, en 1713, Frédéric Ier demandera à l'empereur de pouvoir porter le titre de roi *de* Prusse, mais il mourra la même année et ce sera son petit-fils Frédéric II qui, le premier, portera ce titre. C'est à partir de son long règne (1740-1786) que le royaume de Prusse deviendra un État de rang européen, adversaire de la France et de l'Autriche dans les conflits à venir, jusqu'à la victoire prussienne sur la France en 1871, suivie de la proclamation du deuxième *Reich* allemand à Versailles.

Première séance de travail de l'année, à commencer par un bref débat sur les conditions à prévaloir pour les élections du 25 de ce mois. Avec un effectif réduit à 24 membres, dont tous ne sont pas actifs au club, ce vote se doit d'être bien préparé, sous peine de ne pas clairement aboutir.

Face aux incertitudes d'un éventuel « triumvirat » à la tête du club *, solution entrevue par certains, notre ami Georges Carle confirme, après mûre réflexion, sa candidature pour la **présidence 2024-2025**, à la condition formelle d'être bien soutenu par le comité.

[Selon notre visiteur PDG Rémy Mannès, l'expérience a démontré que les triumvirats n'ont jamais bien fonctionné au Rotary ; et Rémy, ami fidèle de toujours, nous rassure que notre club a une chance réelle de retrouver un avenir et que plusieurs clubs du district connaissent actuellement un sort comparable au nôtre].*

L'équipe actuellement à l'œuvre autour de Martine - Marc pour la trésorerie, Charles pour le secrétariat et Raymond pour la vice-présidence, - accepte d'être reconduite l'année prochaine, de même que Jean-Marie à la fonction de chef du protocole.

Notre amie Maryse Bellemont accepterait, le cas échéant, son élection à la fonction présidentielle pour l'année 2025-2026. Notre vote, ce 25 janvier, portera donc sur la présidence pour les années 2024-2025 et 2025-2026 ainsi que sur le comité 2024-2025.

Et notre présidente de souhaiter que, si le choix de nos dirigeants s'opérera évidemment parmi l'ensemble des membres inscrits sur la liste électorale, nous puissions cette fois soutenir - l'exception confirmant la règle - les candidatures exprimées ci-dessus.

Précisons, pour finir, que notre chère Martine, qui sera *past*-présidente l'année prochaine, accepte de demeurer à la tête de la commission d'Intérêt public/Jeunesse/Action professionnelle ; que Jean-Claude Moureau restera, l'année prochaine, président de la commission internationale ; et qu'une cellule *Événements* est créée, avec effet immédiat, composée d'Alain Serneels, de Jacques Deneef et de Guy Hallet. Un grand merci à tous.

Nouveau commentaire d'actualité pour suivre, de la bouche de notre ami Jacques, fustigeant ce qu'il appelle « *l'éco-psychose* », autrement dit les fausses informations qui circuleraient dans le domaine des sciences de la vie et de la santé.

Faisant allusion à l'inscription de la protection de l'environnement parmi les *axes stratégiques* du Rotary International, notre ami part en campagne, avec l'aplomb que nous lui connaissons, contre « *une certaine naïveté ambiante* ».

Quoi que nous fassions en Europe, dit-il, nous n'échapperons pas aux 3 degrés de réchauffement de l'atmosphère par rapport à l'ère pré-industrielle au cours de ce siècle, ni aux changements que cela entraînera.

Notre continent, qui ne représente que 5 % de la population mondiale, serait loin de faire les efforts nécessaires pour atteindre les objectifs du *Pacte vert pour l'Europe* proposé en 2019 par la Commission. Lequel « *est déjà remis en question en raison de ses effets collatéraux sans compter le retour probable de Donald Trump* » à la Maison Blanche ... et sa remise en cause (probable) des accords de Paris de 2015.

La « pause réglementaire » en matière de législation environnementale prônée en mai 2023 par Emmanuel Macron, soutenu (entre autres) par le Premier ministre belge, continue de faire des vagues à Bruxelles, où certains élus contestent plusieurs textes emblématiques du *Pacte vert*. Ce mouvement, nous prédit notre commentateur, se développera au fur et à mesure de l'apparition des effets secondaires de ce programme d'action sur le plan économique et social.

Notre ami craint un « *virage totalitaire* » des Écolos exaspérés, suite à ce début de remise en cause. Et de citer le journal « *Le Monde* », qui s'en est fait le porte-parole, évoquant de nouvelles alliances forgées avec les sciences sociales par les penseurs de l'écologie politique, qui seraient passés « *d'un rejet de l'organisation étatique et de sa finalité productiviste à l'ambition de révolutionner [l'État] de l'intérieur pour profiter de sa puissance souveraine* ».

Notre ami voit d'ailleurs ledit « *virage* » se confirmer dans le domaine médiatique, plateaux TV en tête, où cette « *éco-anxiété* » qu'il montre du doigt se répandrait un peu plus chaque jour, « *laissant de moins en moins de place à la contradiction, d'autant que dans les médias, les catastrophes et le malheur se vendent mieux que les bonnes nouvelles* ».

Et Jacques poursuit en relevant le foisonnement d'« *affirmations péremptoires* » à l'appui de cette évolution, comme celle de l'eurodéputé belge Philippe Lamberts qui, dans « *Le Soir* » du 17 janvier dernier, vient à la rescousse des Verts européens qui refusent le nouveau cadre budgétaire interdisant à l'Union d'investir pour assurer (entre autres) sa sécurité environnementale.

Le ratio d'endettement public en Europe (83 % du PIB, ... contre 252 % pour le Japon !) serait « *loin d'être insoutenable* », soutient Lamberts, et « *la soutenabilité de la dette n'impose pas une réduction du ratio d'endettement* ». Il y aurait donc encore de la marge pour emprunter. Car, « *pour l'Europe*

d'aujourd'hui, les défis climatiques [...] ne constituent-ils pas également des défis existentiels face auxquels on a besoin de choix politiques, et non plus d'une mentalité d'apothicaire » ?

Notre ami met ici un terme à son info-brève, reconnaissant, trop modeste, que « *cette préoccupation vaste et complexe mérite d'écouter de meilleures compétences* » que la sienne.

Merci, cher Jacques, pour ce commentaire qui donne une fois de plus à réfléchir ! Sujet vaste et complexe, l'écologie, c'est indéniable. Mais ne faudrait-il pas faire la part des choses ?

Contre les allégations farfelues de l'eurodéputé écolo il y a lieu, en effet, de quoi s'insurger. Qualifier l'orthodoxie économique et financière de « *mentalité d'apothicaire* » est une assimilation absurde que nous récusons.

Concernant la couverture des changements écologiques dans les médias, il est vrai, également, que certaines communications trop alarmistes peuvent s'avérer contre-productives : partager des informations sur lesquelles les individus n'ont aucune prise ni capacité d'agir peut en effet créer de l'anxiété et paralyser l'action, puisque cela confronte les personnes à leur impuissance.

Cependant, parler de la protection de l'environnement de manière concrète, en présentant des solutions qui peuvent être prises au niveau individuel et collectif, permet au contraire, nous semble-t-il, de lutter contre l'anxiété. Certaines études montrent d'ailleurs que participer à des actions collectives en faveur du climat est le meilleur rempart contre l'« *éco-psychose* ».

Raymond Schaus

Le jeudi 25 janvier aura donc été jour d'élection des postes à pourvoir pour le comité 2024-25, présidente 2025-26 comprise.

Les heureux élus - par 13 membres présents plus 6 votants par procuration - sont les suivants :

<i>Président 2024-25 :</i>	<i>Georges Carle</i>
<i>Présidente 2025-26 :</i>	<i>Maryse Bellemont</i>
<i>Vice-président 2024-25 :</i>	<i>Raymond Schaus</i>
<i>Trésorier 2024-25 :</i>	<i>Marc Eulaerts</i>
<i>Secrétariat 2024-25 :</i>	<i>Charles Van Risseghem</i>

Notre présidente actuelle Martine Cwiczkenbaum, past-présidente l'année prochaine, fera partie d'office du comité, de même que Jean-Marie Peeters, chef du protocole.

Bonne chance à tous !

Prix Rotary de la Citoyenneté

Ce Prix, d'une valeur de 27.000 €, est destiné à récompenser la contribution d'une ou plusieurs personnes, morales ou physiques, à l'esprit de la citoyenneté responsable ou du civisme de la jeunesse, sur le territoire des 18 Rotary clubs concernés et qui comprend les 19 communes de Bruxelles et les 6 communes à facilités.

Les actions récompensées attestent d'un comportement de citoyen responsable, notamment dans les relations avec le monde ou l'État, la vie sociale, familiale ou professionnelle ou encore dans le domaine des loisirs.

Le Prix a été créé en hommage à deux éminents rotariens aujourd'hui disparus, Jean-François Fontaine et Guy Demoulin, past-présidents tous les deux, l'un du Rotary club Bruxelles-Forêt de Soignes, l'autre de celui de Wezembeek-Kraainem.

Le jury du Prix est composé d'un représentant de chacun des Rotary clubs associés, d'un représentant du Probus et de Françoise Fontaine, membre d'honneur du RC Bruxelles-Forêt de Soignes et veuve de Jean-François Fontaine. Le jury est actuellement présidé par Jacques Vanhée, du RC Bruxelles-Forêt de Soignes, club qui assure également le secrétariat et l'administration du Prix.

Le Prix est décerné tous les deux ans. Le lauréat de l'édition 2024 (16ème du nom) s'appelle Wassim Allouka, co-créateur du collectif Solidarité judéo-arabe. Le Prix lui a été remis le 5 février dernier. Ce collectif, qui a vu le jour en octobre 2023 dans le contexte du conflit israélo-palestinien, s'engage activement pour la réconciliation et la solidarité, luttant contre l'antisémitisme, l'islamophobie et le racisme, et pour la justice sociale.

Le lauréat 2024 a été récompensé pour son engagement et sa contribution à la question de l'interculturalité et de la lutte contre les discriminations. Ce prix représente la consécration d'un parcours de vie marquée par des moments difficiles et témoigne de son dévouement pour un monde plus juste et solidaire.

Notre club est représenté au jury par notre ami Alain Serneels. Et c'est Maryse Bellemont qui, en son absence, était présente à la remise du Prix le 5 février dernier.

R.S. (et sources Rotary Belux)

Le Carnet de la semaine

*Nos amis Regina et Rainer Gerold ont la joie
de nous faire part de la naissance de*

Charlotte,

leur première petite-fille.

Nous partageons leur bonheur et félicitons les heureux parents.

Cour suprême, le vrai pouvoir des juges

Quand on dit « la Cour suprême », inutile de préciser le pays, alors qu'il en existe dans maintes démocraties.

La Cour suprême des États-Unis incarne la quintessence du « gouvernement des juges ». Neuf juges nommés à vie, sur proposition du président et après confirmation par le Sénat : telle est l'ambiguïté fondamentale du système. Il n'existe pas de nomination plus politique pour une fonction qui, en théorie, ne doit pas l'être.

Lorsque le président fait preuve de retenue et choisit un juriste modéré, fût-il clairement politisé, il consolide le gouvernement des juges, en renforçant la légitimité de la Cour. Mais lorsqu'il pratique un choix idéologique abrupt, comme le fit trois fois Donald Trump, servi par des circonstances qui lui permirent de procéder à trois nominations en quatre ans, il crée une situation politique éventuellement conflictuelle pour plusieurs décennies.

Aujourd'hui, avec six juges sur neuf foncièrement réactionnaires, s'est installé un état de fait lourd de danger. Le renvoi aux États de la législation sur l'avortement, et donc le risque de voir le droit remis en cause dans une grande partie des cinquante États, va créer un conflit insoluble entre une opinion publique majoritairement attachée à cette liberté et une Cour rigide, arc-boutée sur ses réflexes jusqu'au-boutistes.

Ce n'est pas la première fois qu'un conflit de cette ampleur apparaît. Franklin Roosevelt avait vu son programme du New Deal se heurter au mur de la Cour suprême. Mais comme il disposait, à la différence de Joe Biden, d'une large majorité au Congrès, il mit sur la table, après sa triomphale réélection de 1936, un projet de loi pour augmenter le nombre de juges d'une unité, chaque fois qu'un membre de la Cour aurait atteint 70 ans sans démissionner.

Le tollé fut terrible mais un juge parmi les plus acharnés à censurer les textes du New Deal, changea son vote ; les législations de Roosevelt furent approuvées et le projet de réforme de la Cour, désormais inutile, fut enterré. Joe Biden a certes évoqué, lui aussi, la possibilité d'une législation modifiant le nombre de membres de la Cour, mais c'était un propos purement rhétorique car il n'a pas les moyens de le faire passer au Congrès. La situation actuelle met donc en exergue les ambiguïtés du gouvernement des juges.

Jusqu'à quel point, adossée à ses pouvoirs constitutionnels, une majorité de juges peut-elle s'exprimer dans un univers purement conceptuel, sans tenir compte des évolutions de la société et de l'état de l'opinion publique ? La rigidité doctrinale s'abrite derrière des arguties juridiques mais celles-ci ne trompent personne. Ainsi, dans l'affaire du droit à l'avortement, le juge rapporteur osait prétendre que, la situation n'étant pas explicitement prévue dans la Constitution (!), c'était, au nom du principe de base du fédéralisme, aux États de légiférer en toute liberté.

Mais à l'inverse, si la Cour suprême admet implicitement être le notaire des humeurs, à un moment donné, du pays, elle nie le principe même des checks and balances, car c'est au Congrès, et en particulier à la Chambre des représentants, élue dans son intégralité tous les deux ans, d'exprimer l'état d'esprit du pays, tel qu'il s'est majoritairement manifesté. Il n'existe pas de point d'équilibre préétabli entre ces deux tentations contradictoires.

Seules la maturité et la rectitude du président doivent l'amener à choisir des juges susceptibles, certes, d'être confirmés par le Sénat, mais surtout de philosophie suffisamment nuancée pour éviter tout tangage jurisprudentiel. [...] Le verrouillage de la Cour suprême par l'extrême droite républicaine est un élément fondamental de la scission en cours de la société américaine et de la non-représentativité de son système politique. Beaucoup de légèreté, d'inconscience et d'absence de sens éthique risquent d'engendrer dans les années qui viennent un désastre institutionnel.

Pour un « démocrate » - au sens du clivage démocrate/républicain, entre, d'une part, ceux pour lesquels la démocratie suppose le suffrage universel et l'existence de pouvoirs et contre-pouvoirs, et ceux pour lesquels seul existe le suffrage universel -, le dévoiement du système tel que l'incarne, entre autres, l'actuel scandale de la Cour suprême, est une catastrophe. Il risque de délégitimer ce à quoi nous croyons.

Alain Minc
Dictionnaire amoureux
du pouvoir
(Éditions Plon/Grasset, 2023)

REUNION du 29 février 2024

Présidente : Martine Cwiczkenbaum

Protocole : Jean-Marie Peeters

Invitées : Mme Florence van Pottelsberghe de la Potterie, conférencière du jour, invitée du club, et notre amie Nadine (Moureau), invitée de son mari

Assiduité : 14 membres présents

Triste crachin, en ce 29 février, alors que cette journée précieuse, cadeau de l'année bissextile, aurait bien mérité quelques rayons de soleil.

Qu'à cela ne tienne, le cadeau est dans la salle : douceur et fraîche jeunesse, voici notre invitée du jour, Florence van Pottelsberghe de la Potterie, conférencière souriante, flairant bon les lignages mais cachant courageusement son deuil (elle vient de perdre son grand-père chéri, à l'âge de 95 ans). Directrice générale, par ailleurs, de l'asbl FACERE, centre de jour et foyer d'hébergement pour adultes atteints d'une déficience motrice cérébrale.

Petite note d'humeur, pour commencer, de la part de notre présidente qui se montre préoccupée par les annonces clairsemées, tombant au compte-gouttes, de présences à nos déjeuners-conférences (épouses et entourages compris). La grande salle de la Résidence nous est généreusement offerte, si nécessaire, pour les causeries et conférences à venir (14 et 21 mars prochains, voir Aganda, page 3) : vivement qu'elle se remplisse !

Pour suivre, voici le rappel, par notre ami Jean-Claude, du programme provisoire de la **visite de nos amis de Coblence à Bruxelles**, le **samedi 20 avril** prochain : vers 10 heures 45, arrivée de nos amis (nombre annoncé : 31 personnes) en autocar et accueil au musée de l'automobile à l'*Autoworld*, Parc du Cinquantaire, 1000 Bruxelles ;

à 11 heures, visite du musée et, à la clé (vers 12 heures 45), déjeuner commun là-même, au *classic lounge* VIP ;

vers 14 heures 30, départ en autocar vers le centre-ville - 2 projets de visite alternatifs (au choix de nos visiteurs) :

(a) exposition (avec guidage), '*James Ensor inspired by Brussels*', à la Bibliothèque royale KBR du Mont des Arts, à partir de 16 heures (durée 1 heure) ;

ou (b) visite (avec guidage), à 16 heures (durée 1 heure), de l'*Hôtel de Ville de Bruxelles*, à la Grand-Place ;

vers 17 heures 30, arrivée de nos amis à l'hôtel - hébergement leur est proposé à l'*hôtel Warwick* de la rue Duquesnoy ;

à 19 heures 30, **dîner officiel** de nos deux clubs à l'hôtel.

Nos amis coblençois quitteront Bruxelles le lendemain dimanche après le petit-déjeuner.

Le programme définitif de la visite, avec tous autres détails, sera communiqué dès confirmation.

Et enfin la conférence, donc. L'asbl FACERE, du mot latin qui signifie « faire », fut fondée en 1966 dans le but de remédier aux carences en matière d'accueil et d'hébergement d'adultes atteints d'un handicap moteur cérébral. La Communauté française donna son accord à l'asbl, en 1986, pour la constitution d'un centre de jour et d'un foyer d'hébergement. L'oeuvre a pour mission de proposer un lieu d'accueil et de vie, encadré par des professionnels, pour procurer soutien et bien-être aux bénéficiaires, afin de maintenir leurs capacités et de contribuer à leur épanouissement personnel, dans un cadre collectif.

« *A force de persévérance et d'acharnement* », c'est en 1993 que FACERE ouvre ses portes à Bruxelles pour accueillir 37 adultes à infirmité motrice cérébrale (IMC) dans un centre spécifiquement adapté et agréé par la Commission Communautaire française (COCOF). Les personnes IMC présentent un handicap moteur dû à des lésions cérébrales irréversibles, et souvent associé à d'autres troubles (problèmes cognitifs, du langage ou de la déglutition) qui entraînent une grande dépendance. Parmi les 37 adultes (de 18 à 60 ans) accueillis, 30 ne marchent pas, 8 n'ont pas l'usage de la parole et 11 ne peuvent manger seuls.

FACERE, nous dit l'oratrice, est « *une grande famille* ». 30 résidents vivent au foyer d'hébergement et disposent chacun d'un studio adapté à leurs difficultés, avec un aménagement choisi et adapté pour eux. Ils sont rejoints par 7 bénéficiaires externes pour vivre au centre de jour, permettant d'exploiter les capacités motrices et intellectuelles de chacun à travers des ateliers, animations et sorties.

L'équipe qui encadre les handicapés IMC est composée de près de 70 personnes, comprenant des éducateurs, des thérapeutes, d'un personnel technique et administratif. Tous oeuvrent avec un seul objectif, le bien-être des résidents et bénéficiaires.

L'association propose des soins continus aux handicapés, leur offrant de la rééducation (kiné, logo, ergo, hydrothérapie ...) et mettant à leur disposition des intervenants médicaux et infirmiers extérieurs, afin de leur assurer le maximum de confort physique et le suivi de leur vieillissement. L'association propose une prise en charge globale qui dépasse la partie physique ou médicale mais qui prend en compte la personne à part entière, sa personnalité, ses idées, ses convictions, ses besoins affectifs et sexuels, ses projets ...

Si, depuis son ouverture en 1993, l'asbl compte également sur les dons pour faire vivre cet ambitieux projet pédagogique, elle fait aujourd'hui face à une situation financière très préoccupante.

« Il se fait qu'avec la crise actuelle, le panier de la ménagère a augmenté pour tout le monde. Les coûts ont augmenté pour FACERE et les dons s'amenuisent », pointe la conférencière. *« On a fait deux années consécutives en perte relativement forte, et donc on doit très rapidement trouver des solutions pour redresser la situation ».*

Les besoins en infrastructure de l'asbl sont, avec le temps, devenus immenses. A long terme : la rénovation du bâtiment, construit en 1993 ; à moyen terme : la rénovation de la salle à manger des résidents (budget estimé : +/- 75.000 €) ; à court terme : le remplacement d'équipements qui sont en fin de vie ; les besoins « pédagogiques » : activité institutionnelle en juin (fête de la musique, Pairidaiza ... (budget annuel : env. 10.000 €) ; concerts ; fond social au profit de séjours de vacances ... (budget par personne : 160 €) ; sentiers d'accès au jardin (env. 10.000 €).

Le budget de fonctionnement de l'association est de +/- 4,5 millions d'€, financées principalement par la COCOF et d'autres pouvoirs publics (> 80 %), aidée par les familles (loyer, repas, blanchisserie ..., +/- 17 %) et par des dons privés et aides caritatives (+/- 3 %). Les charges se répartissent entre les salaires (+/- 80 %), les services et biens divers, y compris les activités et ateliers (+/- 17 %), et les amortissements, principalement bâtiment (+/- 3 %).

L'association doit investir dans les besoins minimaux (+/- 100.000 € par an), les rénovations (salle de bain, studios, salle à manger, locaux kiné ...) et les remplacements d'équipements pour les résidents et les bénéficiaires.

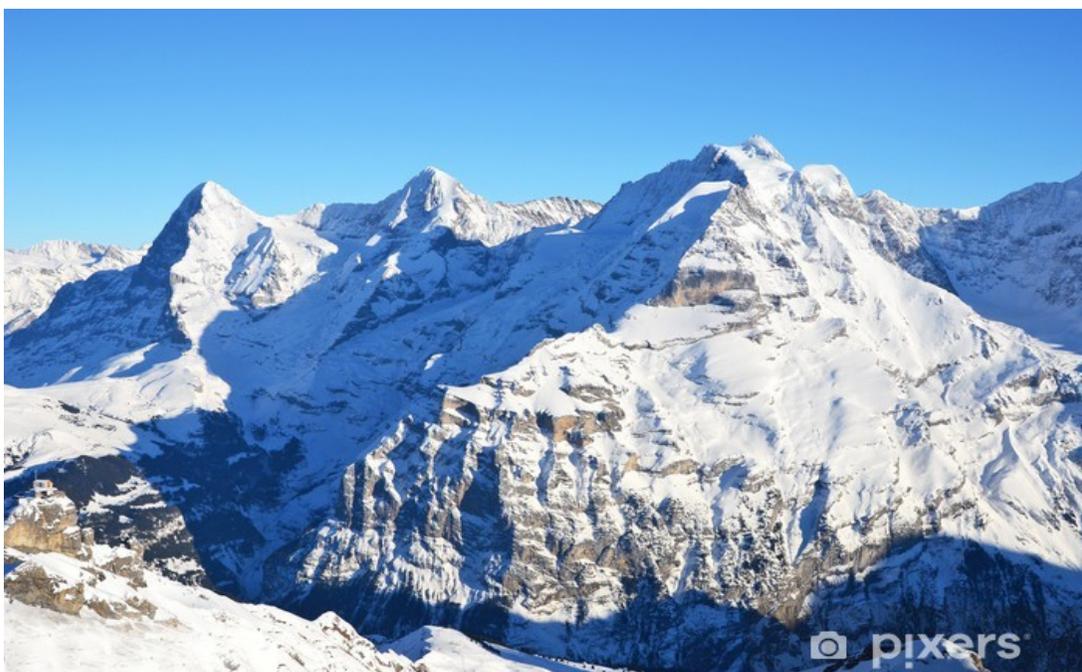
Parmi les donateurs privés de FACERE on retrouve le groupe de construction Besix, les entreprises Hermès et Duvel Moortgat, *United Fund for Belgium*, CAP48, le *Lions International*, la banque Delen et la Banque de Luxembourg ...

Et demain (à travers nous), le Rotary ? Notre CIP en débattrà.

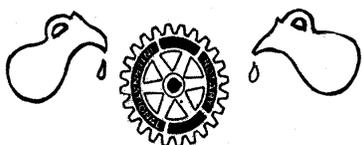
Fin de conférence, bravo et merci, Madame. Bravo pour ce que vous faites : vous alliez, contre tous les obstacles, la générosité au courage. Et merci pour votre sourire qui fait chaud au cœur et pour cette belle œuvre d'Amour. Puissions-nous, avec nos faibles moyens, désormais la partager !

Raymond Schaus

***Le vrai bonheur coûte peu ;
s'il est cher, il n'est pas d'une bonne espèce.
François-René de Chateaubriand***



***Eiger, Mönch et Jungfrau
(de gauche à droite, culminant à 4.158 mètres),
univers de superlatifs au cœur du massif des Alpes bernoises***



**HUILE ET VINAIGRE
TRIBUNE LIBRE**

***L'horreur et la liberté de penser -
Assassinat du professeur Samuel Paty***

[L'écrivain Yannick Haenel a réuni, dans un hors-série du journal satyrique « Charlie Hebdo », ses chroniques du procès des attentats parisiens de janvier 2015, partageant de jour en jour, à la première personne, ses tourments, ses convictions et ses doutes. A la 34ème journée du procès, qui s'est tenu à Paris du 2 septembre au 10 novembre 2020, la décapitation d'un enseignant par un islamiste fit passer les débats judiciaires au second plan.

Notre ami Marc Eulaerts nous propose de publier les réflexions de l'écrivain sur l'assassinat de ce professeur, mises en ligne et parues le 21 octobre 2020. Nous accédons volontiers à cette demande (N.d.r.).]

« C'est très difficile d'écrire ce matin. Si j'assiste à ce procès, c'est parce que je crois que le mal ne doit pas être seulement dénoncé et combattu, mais pensé - c'est-à-dire *expliqué*. J'ai été professeur pendant plus de quinze ans en région parisienne, j'ai enseigné dans des collèges de banlieue où la violence sociale ne s'arrêtait jamais, et je sais combien s'efforcer chaque jour d'expliquer est fondamental.

Expliquer n'est pas justifier, expliquer n'est pas provoquer. La parole de la justice dont nous faisons l'expérience au procès des attentats de janvier 2015 ne suffit pas ; aucune parole ne se suffit à elle-même, surtout pas celle de la répression. Penser la violence, penser le mal, penser le crime, penser la terreur politique, penser l'islamisme radical, penser les religions, penser la foi, penser le blasphème, aucune parole n'est de trop pour le faire : la pensée appelle la pensée, c'est-à-dire le dialogue.

Penser, ça veut dire demander à quelqu'un ce qu'il pense. Les professeurs font ainsi avec leurs élèves. Penser avec les autres veut dire mettre en rapport des idées, les moduler, les nuancer, les faire avancer ou les faire reculer. Ça n'a jamais lieu tout seul : il faut, pour penser, plusieurs paroles. La mise en présence des paroles pour penser, c'est l'expérience à quoi nous prenons part, au tribunal de Paris, depuis plus d'un mois ; et c'est l'expérience à quoi prennent part tous les enseignants et tous les élèves chaque jour, à l'école.

Qu'on assassine un professeur parce qu'il essaie de penser avec ses élèves, qu'on le tue parce qu'il se tue à essayer d'expliquer, comme tous les enseignants, qu'on ne tue pas quelqu'un qui ne pense pas comme vous, c'est non seulement une abomination, mais c'est aussi un attentat contre l'école elle-même, contre l'idée même d'éducation, contre la pensée, contre le fait de se parler, contre le fait de demander à quelqu'un ce qu'il pense.

C'est une tentative pour nier l'éducation. Car que font les professeurs, que faisait ce professeur d'histoire-géographie avant d'être mis à mort ? Il expliquait ce que signifie être libre en France. Cela s'appelle l'éducation civique, et c'est la chose la plus importante qui soit dans les écoles, celle qui s'avère la plus nécessaire : la société française est en proie à une attaque incessante contre ses valeurs, c'est pourquoi expliquer ces valeurs est devenu si urgent, c'est pourquoi penser est plus que jamais décisif.

Ce professeur d'histoire-géographie était si scrupuleux qu'il a pris la précaution, avant de montrer des caricatures de Mahomet, de prévenir ses élèves que cela pouvait éventuellement les déranger. Sa pensée était si scrupuleuse qu'elle allait jusqu'à se mettre à la place des possibles offensés, et qu'elle avançait l'éventuelle offense pour expliquer que, selon la loi et la raison et aussi selon le bon sens, il n'y a pas d'offense, aucune volonté d'offenser, et aucune raison de se sentir offensé.

L'intelligence comprend cela. Mais en plus de l'intelligence, qui s'apprend, notamment à l'école, il y a, en France, un droit et une liberté : celle de penser, de s'exprimer, de rire et de croire. Droit et liberté de croire en la religion qu'on aime, qu'elle soit musulmane, juive ou catholique, ou autre ; droit et liberté de ne croire en rien. Lorsque cet homme a pris soin de penser la possibilité de l'offense et a expliqué pourquoi il n'y avait pas offense, il a fait ce que font tous les enseignants : non pas imposer leur pensée, mais se mettre à la place de leurs élèves, et leur expliquer.

Les enseignants, en France, vont-ils devoir arrêter d'expliquer ? Vont-ils devoir se censurer, et donc se taire ? L'école doit-elle s'arrêter ? La France n'en finit plus de découvrir que le crime est par nature obscurantiste, et que l'obscurantisme ne cherche qu'à tuer la lumière et à nier l'esprit. Nous sommes tous des enseignants : nous expliquons, nous pensons, nous parlons avec les autres. Cela s'appelle vivre et être libre.

Une phrase de Nietzsche me revient, elle dit : « Un homme offensé est un homme qui ment. » Les tueurs qui se disent offensés par les caricatures de Mahomet mentent pour justifier leur volonté de tuer ; ils mentent sur l'islam, ils mentent sur Mahomet. Un homme qui aime sa religion, un homme qui chérit sa foi, que celle-ci soit musulmane, juive, catholique ou autre, n'est jamais offensé, surtout pas par l'humour.

Un homme qui aime sa religion pense et parle avec les autres : il parle de ce qu'il aime, il parle de sa religion. Parlons de religion, pensons les religions. Continuons à enseigner, à comprendre, à expliquer, à écouter toutes les paroles ».

*Faites que la beauté reste,
que la jeunesse demeure,
que le coeur ne se puisse lasser,
et vous reproduirez le ciel.*

*François-René de Chateaubriand
Mémoires d'outre-tombe*

Sacré Coluche

[Le temps passe et l'aura de Coluche, décidément, reste intacte. Trente-huit ans après sa mort accidentelle, l'éternel saltimbanque électrise encore le box-office. La preuve ci-dessous, grâce à notre ami Félix qui ne cesse d'en trouver de bonnes dans sa besace. Et qu'on soit de droite ou de gauche (nous savons qu'au Rotary ni l'un ni l'autre n'empêche d'être heureux !), le mordant de ce grand bouffon jette encore des étincelles (N.d.r.)]

*« Dans un sens il n'a pas tort !
Votre « sensibilité » est-elle de droite ou de gauche ?*

Quand un mec de droite n'aime pas les armes ... il n'en achète pas.
Quand un mec de gauche n'aime pas les armes, ... il veut les faire interdire !

Quand un mec de droite est végétarien,... il ne mange pas de viande.
Quand un mec de gauche est végétarien, il veut faire campagne contre les produits à base de protéines animales.

Quand un mec de droite est homo, il vit sa vie tranquillement.
Quand un mec de gauche est homo, il fait chier tout le monde pour qu'on le respecte.

Quand un mec de droite a loupé un job, il réfléchit au moyen de sortir de cette situation et rebondir.
Quand un mec de gauche a loupé un job, il porte plainte pour discrimination.

Quand un mec de droite n'aime pas un débat télévisé, ... il éteint la télé ou zappe.
Quand un mec de gauche n'aime pas un débat télévisé,.. il veut poursuivre en justice les c... qui disent des c.... Le cas échéant, une petite plainte pour diffamation sera bienvenue.

Quand un mec de droite est non-croyant, il ne va pas à l'église, ni à la synagogue ou à la mosquée.
Quand un mec de gauche est non-croyant, il veut qu'aucune allusion à Dieu ou à une religion ne soit faite dans la sphère publique, sauf pour l'Islam.

Quand un mec de droite a besoin de soins, il va voir son médecin puis s'achète les médicaments.

Quand un mec de gauche a besoin de soins, ... il fait appel à la solidarité nationale.

Quand l'économie va mal, le mec de droite se dit qu'il faut se retrousser les manches et bosser plus.

Quand l'économie va mal, le mec de gauche se dit que ces sales patrons s'en mettent plein les fouilles et ponctionnent le pays et que les employés sont des victimes.

Test ultime :

Quand un mec de droite a lu ce test il le fait suivre aux amis pour les faire rigoler!

Quand un mec de gauche a lu ce test, ... il ne le transfère surtout pas ! »

(Merci Félix!)

*On passe une moitié de sa vie
à attendre ceux qu'on aimera,
et l'autre moitié
à quitter ceux qu'on aime.*

Victor Hugo